



## Plaisanciers. Quarante ans après l'Amoco

Lors de la réunion mensuelle des plaisanciers, le président, Yannick Delvaux, a rappelé les nouvelles dispositions européennes concernant l'autorisation jusqu'à fin décembre de la pêche au bar. Il a évoqué l'action de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF), pour faire reconnaître aux yeux des instances officielles européennes la pêche récréative comme partenaire à l'instar de la pêche professionnelle.

Les responsables de l'association ont assisté à la réunion organisée par Lan-



*Odile Guerin, avec le président des plaisanciers, Yannick Delvaux, était la conférencière de la soirée*

nion-Trégor Communauté (LTC) sur les grandes orientations stratégiques de gestion du domaine maritime naturel. Une réunion à la sous-préfecture a concerné l'extension de la réserve naturelle des Sept-Îles.

Le président a ensuite cédé la parole à Odile Guerin, qui a mené une réflexion sur le thème « 40 ans après l'Amoco », avec le devoir de mémoire sur cette catastrophe écologique mais aussi le fait de savoir ce qu'il se passerait en cas de nouvelle catastrophe de ce type et si la situation s'est significativement améliorée en 40 ans.